

Le renouvellement urbain

L'ensemble des quartiers prioritaires de Le Mans Métropole bénéficient des interventions du Programme national de rénovation urbaine (PNRU). Elles permettent d'améliorer le logement, le cadre de vie et les services.

Page modifiée le vendredi 2 juillet 2021 • Données Ville du Mans

Le Renouvellement Urbain : c'est quoi ?

Premier programme

Le nouveau programme pour le renouvellement urbain (NPRU)

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter



©Atelier ruelle

Ce nouveau programme national, lancé en 2015, permet à Le Mans Métropole de poursuivre sa stratégie urbaine et de transformer durablement le cadre de vie et l'attractivité des quartiers prioritaires. Financé notamment par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), il permet la mise en œuvre d'un « **projet d'intérêt national** » à **Chaoué-Perrières** et de « **projets d'intérêts régionaux** » aux **Sablons, à Ronceray-Glonnières-Vauguyon et à Bellevue-Carnac**.

Ces projets constituent l'essentiel du volet urbain du Contrat de Ville de l'agglomération mancelle.

Un programme d'études portant sur le logement, les commerces, l'urbanisme et les équipements, avec des temps de concertation, ont permis l'élaboration de projets urbains par quartiers.

La **convention pluriannuelle de renouvellement urbain**, signée en novembre 2019, puis son avenant en novembre 2020, contractualisent ces projets et formalisent l'accompagnement de l'ANRU et des autres partenaires pour la réalisation d'opérations, depuis **2017 jusqu'à 2030**.

Les objectifs du Nouveau Programme

Le Mans Métropole, avec les communes d'Allonnes, de Couaines et du Mans ainsi que les bailleurs sociaux, a conçu un programme **pour renforcer l'attractivité des quartiers**.

Cela se traduit par des investissements conséquents sur :

- Des travaux **d'amélioration de la qualité des logements** (réhabilitations thermiques, résidentialisations...), des **équipements publics** et des locaux **commerciaux**,
- De la **diversification de logement** : démolitions de logements sociaux, constructions en social ou en accession à la propriété,
- Des **aménagements** des espaces publics (axes de circulation et stationnements, espaces verts)...

Ces travaux sont accompagnés par des dispositifs permettant :

- L'embauche de personnes éloignées de l'emploi et habitant des quartiers prioritaires sur les chantiers : 65 000 heures de travail,
- Des projets et actions de gestion urbaine et sociale de proximité, avant, pendant et après les travaux,
- La création d'une Maison du projet pour le quartier Chaoué-Perrières : lieu d'animation et de concertation du projet.

Ce sont en tout 57 opérations physiques qui sont prévues, portées par 10 maîtres d'ouvrages différents.

Le budget prévisionnel du programme est de **126 millions d'euros HT**, financés par les maîtres d'ouvrages et des subventions :

Le renouvellement urbain - Ville du Mans

Le programme représente un coût total prévisionnel de **123 millions d'euros HT** mobilisé comme suit :

Somme	Financier
47 M€	Bailleurs sociaux
33 M€	ANRU
24 M€	Le Mans Métropole
1,7 M€	Villes
0,2 M€	Département
1,7M€	Région
2,1M€	Europe
0,8M€	CAF

Avec l'aide des prêts de la Caisse des Dépôts : 32 M€ et d'Action Logement : 9 M€.

Les premières réalisations du Nouveau Programme (NPNRU)

Certaines opérations du programme sont déjà d'ores et déjà **réalisées et terminées** :

- la construction de 12 logements sociaux à la Croix Georgette à Allonnes, en 2019 -*Sarthe Habitat*
- l'ouverture du nouveau pôle éducatif Simone Veil et l'espace sportif Mohamed Ali à Allonnes, en 2018 - *Ville d'Allonnes*
- la réhabilitation de 49 logements de la tour rue de Londres à Coulaines, en 2019 -*Mancelle d'Habitation*
- la création d'une Maison du Projet au centre commercial du Mail à Allonnes, en 2018 -*Le Mans Métropole*
- la restructuration et la rénovation du gymnase Pierre Rouzière aux Sablons (Epau), en 2020 -*Ville du Mans*

D'autres opérations sont **en cours** :

- à Chaoué-Perrières :

- La restructuration du centre commercial du Mail (acquisition de commerces/logements et démolitions) - *Cénovia cités*
- la rénovation du gymnase Jean. Launay avec la création de salles de danse - *Ville d'Allonnes*
- 2 opérations de constructions de nouveaux logements sociaux hors quartier : rue des Sittelles (57 logements) et sur les Hauts de Perrières (23 logements) - *Sarthe Habitat*

- aux Sablons :

- La restructuration du centre commercial de l'Epau (acquisition des commerces) -*ANCT*
- la construction d'une nouvelle crèche multi-accueil - *Ville du Mans*
- une opération de constructions de nouveaux logements sociaux hors quartier (collines de Cérésia) - *LMMH*
- la réhabilitation de 155 logements sociaux (Epau) - *LMMH*.

- à Ronceray-Glonnières-Vauguyon :

Le renouvellement urbain - Ville du Mans

- La réhabilitation de 36 logements sociaux (H. Daumier) – *Mancelle d'Habitation*.



TÉLÉCHARGER : LA CONVENTION DE RENOUVELLEMENT URBAIN
(pdf, 2 Mo)

15

opérations

C'est le nombre d'opérations déjà livrées ou en travaux du nouveau programme de renouvellement urbain.



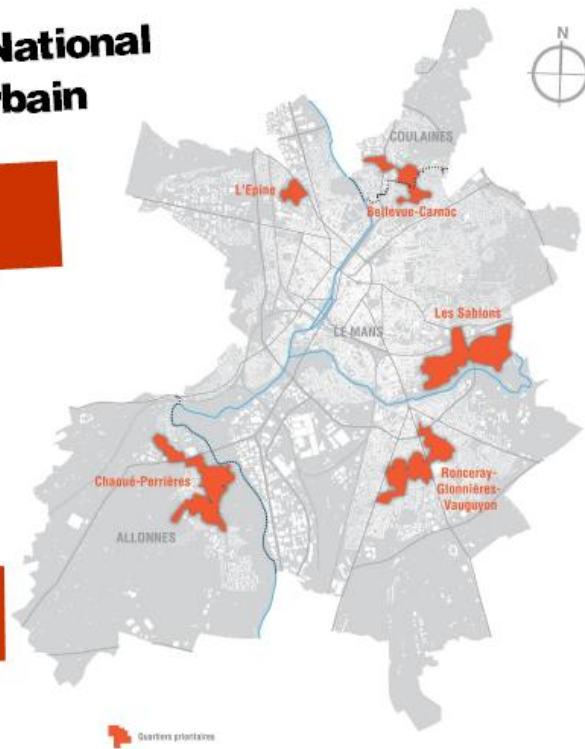
© Le Mans Métropole

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

Les chiffres clés du programme 2019-2024

10 500
logements locatifs sociaux dans
les quartiers prioritaires

123 M€ HT d'interventions
42 M€ de l'ANRU



Une convention, 3 programmes, 4 quartiers, 73 opérations

559 Logements locatifs sociaux réhabilités thermiquement

443 Logements locatifs sociaux résidentialisés

182 Construction de logements locatifs sociaux majoritairement en dehors des quartiers

74 Logements en Accession à la propriété

3 Restructurations de centralités commerciales

1 Pôle éducatif et sportif construit

1 Maison du projet créée

2 Gymnases requalifiés et restructurés

7 Aménagements des espaces publics